

Février 2021

La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine de l'ANMONM



Editorial du Président—Administrateur national de l'ANMONM



Quelques mots pour introduire ce nouveau média de la section : Forte de ses 320 membres, la Section départementale d'Ille-et-Vilaine de l'Ordre National du Mérite entend poursuivre dans la Cité ses actions au service de la défense et de la promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines. Un travail se poursuit, de concert avec le siège national de l'ANMONM, pour envisager l'implication des membres de l'Ordre dans les modules de sensibilisation du futur SNU

obligatoire et universel ainsi que dans la réalisation d'un Abécédaire de la Citoyenneté à remettre avec les cartes d'électeur et les décrets de naturalisation. Au plan départemental, un fructueux partenariat se trouve poursuivi avec les pouvoirs publics.

La crise sanitaire a fortement perturbé nos animations mais les actions restent soutenues comme vous pourrez le découvrir dans ce périodique permettant d'accentuer le lien entre nous.

"Jamais les crépuscules ne vaincront les aurores. Etonnons-nous des soirs mais vivons les matins" (Guillaume Apollinaire 1880-1918)

L'agenda de la section *calendrier soumis aux contraintes sanitaires du moment*

- ◆ Comité Directeur, le mercredi 10 mars, à 09h30 en visio conférence
- ◆ Réunion-animation de notre Secteur de Redon, 24 mars, à Sixt sur Aff
- ◆ Comité directeur 16 juin à Fougères
- ◆ AG 2021 : au Parc Expo de Rennes St Jacques, Salon du SPACE, le jeudi 16 septembre
 - ◆ AG "statutaire" de validation des comptes en amont via correspondance
 - ◆ Visite du Salon du SPACE le jeudi 16 septembre
- ◆ AG nationale de l'ANMONM : Paris, 24 et 25 septembre
- ◆ Rencontre Inter-Sections Grand Ouest de l'ONM – automne, à Angers, à l'Hôtel du Département du Maine-et-Loire (7 Sections concernées)
- ◆ Assises de la Citoyenneté & de la Solidarité", de l'ANONM35 en février 2022, dans la salle des Assemblées du Conseil Départemental—Rennes
- ◆ Relations institutionnelles : avec le Général de CA Nicolas Casanova, Officier Général de la ZDS Ouest, arrivé de Paris début septembre (chef du Bureau des Officiers Généraux), précédemment Gouverneur Militaire à Strasbourg. Accord pour actions partenariales. Echange fructueux

Le Président Michel Lebon et notre président sont dans l'attente d'une rencontre avec la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement Mme Sarah El Haïry pour proposer l'implication des membres de notre Ordre dans les modules de sensibilisation du SNU appelé à devenir universel et obligatoire après sa phase expérimentale; *pour en savoir plus: voir dernière page*

Dans ce numéro

Editorial—Agenda.....	..1
Nos ateliers2
Le comité directeur Nos publications3
Les prodiges de la République4
La feuille de route de l'ONM Rapport Stora.....	..5
Nouvelles de nos compagnons..	..6
Atelier relations élus/territoires.. Réflexions sur l'éthique7
Comité directeur composition8
SNU– Projet de convention Etat / ANMONM9

Dernière minute

Présence confirmée de
notre **Président national,**
Michel Lebon
à la visite du Space,
le jeudi **16 septembre**, sous
la conduite de notre
Compagnon **Commissaire**
Générale
Anne-Marie Quémener.

*"Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.
Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse"* (Albert Camus)



Les journaux de lycées : une fabrique de lecteurs citoyens !

Des lecteurs citoyens

L'association pour le développement du **Journal Des Lycées** (ADJDL), créée par le groupe Ouest-France, il y a moins d'une quinzaine d'années, assure l'accompagnement rédactionnel du projet.

Et, cela, avec un objectif affiché :
« **Contribuer à faire sorte que les jeunes citoyens lecteurs deviennent des lecteurs citoyens, capables de décrypter l'information, de ne pas se laisser aller à la crédulité quand ils naviguent sur les flots des divers vecteurs d'informations auxquels ils ont si facilement accès.** »

Un vrai journal

Le journal des lycées est, à la fois, un outil pédagogique d'information, d'expression, d'éducation, d'ouverture aux autres

Le journal est rédigé **par des élèves-rédacteurs** à partir de la salle de rédaction numérique. Cet outil éditorial est très proche de celui qu'utilisent les journalistes professionnels. Les jeunes peuvent voir leur article prendre forme au fur et à mesure qu'ils écrivent et déposent photos, vidéos, dessins ou bien toute autre forme d'illustration.

*Pour en savoir plus : lire l'article de notre Compagnon **Edouard Maret** à paraître dans la revue **Le Mérite***

« Contribuer à faire sorte que les jeunes citoyens lecteurs deviennent des lecteurs citoyens »

“Lettre ouverte” au Président de la République

Notre Compagnon **Joëlle Le Gall**, Présidente régionale Bretagne et Présidente de BVE 35 (“*Bien Vieillir Ensemble*”) vient d'adresser au Président de la République une “*Lettre ouverte*” de concert avec ses homologues départementaux.

Enorme difficulté à laquelle doivent faire face les **EHPAD** actuellement, de plus en plus touchés par la COVID en Ille-et-Vilaine. **Manque de financements** sur le plan médical ne permettant pas à ces établissements de répondre aux réels besoins de la personne accueillie notamment en période de pandémie. Certains établissements n'ont pas de **médecin coordonnateur** !

Pour en savoir plus : www.bve.bzh

Nos 4 Ateliers

Nos 4 Ateliers poursuivent activement leurs travaux. Ils attesteront de notre capacité à réflexion et à être force de propositions sur les questions sociétales non étrangères aux valeurs animant notre Ordre.

Les différentes contributions seront présentées dans 1 an, en février, à l'occasion d'**Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité de l'ONM 35**, au siège du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, à Beaugerard

Ce temps fort s'inscrira dans **l'année 2022** – année des 50 ans de l'Association nationale ANMONM.

Ateliers et perspective d'Assises à dimension départementale sont aussi des prétextes à redynamisation et à recrutement pour notre structure.

Un point d'étape des travaux sera opéré lors de notre Comité Directeur du mercredi 10 mars en visio Zoom par les 4 Rapporteurs:

“Solidarité et perte d'autonomie” : Joëlle Le Gall

“Actions vers les jeunes” : Sylvain Monier;

“ Relations avec les élus des territoires” : Michel Renoul;

“Laïcité & République” : Françoise Soulimant.



Les membres du comité directeur à Saint –Malo en juillet 2020—Photo: Edouard Maret

Le comité directeur du 10 mars 2021

Ordre du jour:

- ◆ **Point échange sur contexte;**
- ◆ **Compte rendu Conseil d'Administration du 2 mars, à Paris, de l'ANMONM (dont volets communication et "Grenelle du recrutement")**
- ◆ **Réflexions sur notre organisation interne** (Secrétaire Général/Trésorier; piste aide fichiers par une vacataire; modalités appui des VP responsables de nos Comités locaux): Arnaud, Yves P., Jean-Claude, Roland et Maurice;
- ◆ **"Ruban Bleu" 2020** (retours/appréciations): Joëlle;
- ◆ **Ruban Bleu" 2021** (calendrier/méthode/chaîne) : Patrick L et Sylvain;
- ◆ **Ateliers** (état d'avancement des 4 groupes) : Michel R, Sylvain, Joëlle, Françoise S.
- ◆ **Assises de la Citoyenneté & de la Solidarité de l'ONM 35** (février 2022 au Conseil Départemental – restitution des travaux des Ateliers) : constitution autour de Joëlle d'un Comité de pilotage; année 2022 – année des 50 ans de l'ANMONM;
- ◆ **AG 2021** : en combinaison avec le SPACE, le jeudi 16 septembre (Anne-Marie, Commissaire Générale);
- ◆ **Point renouvellement membres du Comité Directeur en 2021** (Jean-Claude)
- ◆ **Choix Trophées de la Citoyenneté en vue AG;**
- ◆ **Point activités des Comités St Malo/Fougères-Vitré/Redon/Rennes** (Roland, Maurice, Michel R., Eric);
- ◆ **Point recrutement/cotisations/trésorerie** (Arnaud); **contrôle des comptes** (Yves Missaire);
- ◆ **Comité Directeur de juin** (Fougères) : date (mercredi 16 juin et salle?) : Maurice et Marie-France;
- ◆ **Questions diverses.**

Dans la prochaine lettre d'information un bref compte-rendu

Appel à articles

Le Ruban Bleu

Notre revue annuelle "**Le Ruban Bleu**" aura désormais un pilotage assuré par Patrick **Lefebvre-Dupuy**, Rédacteur en Chef et par **Sylvain Monier**, Rédacteur en Chef Délégué;

Pour proposer un article ! Les consignes de la rédaction:

Afin de faciliter les tâches d'infographie, il convient dès le départ d'harmoniser les présentations que vous devrez m'adresser en respectant les consignes ci-après :

- *La longueur de l'article devrait se limiter à 2 pages ou 2 1/2 pages maximum. Par ailleurs, il convient de réduire les notes bibliographiques.*

- *La photo ou illustration que vous joindrez devra être libre de droit d'auteur - format souhaité : 960*1280 (en pixels) soit 300 DPI) ; aussi il vous appartient de préciser le crédit photo ou la provenance des ces éléments .*

Le Mérite

La revue nationale "**Le Mérite**" accueillera dans son prochain numéro de mars :

- Un article d'**Edouard Maret** présentant l'opération qu'il anime "**Le Journal des Lycées**" de par le même but poursuivi vers la jeunesse s'agissant de la promotion des valeurs républicaines;

- Une contribution de notre Compagnon, le Général de Division **Daniel Brûlé** (2S), à la table ronde-hommage des 50 ans du décès du Général de Gaulle (1970-2020) intitulée "**De Gaulle, l'officier visionnaire de St Cyr et l'expérience du feu à la promotion de l'indépendance stratégique de la France**"



Favoriser la mobilité sociale et augmenter les chances de réussite de jeunes méritants issus de milieux modestes, en les accompagnant dans leurs études, jusqu'à leur insertion professionnelle. **Promouvoir dans notre société la notion de mérite**, fondement des deux Ordres nationaux (Légion d'honneur et Ordre national du Mérite) et de la Médaille Militaire. **Renforcer l'exemplarité active** des décorés, agissant avec d'autres citoyens en faveur de l'éducation et formation professionnelle des jeunes. **Organiser un système de parrainage** du second cycle jusqu'à l'accès à l'emploi par des personnes décorées. **Créer et animer** un réseau de partenaires entreprises et institutions, qui engagent leurs collaborateurs dans le parrainage des jeunes.



Notre section présente au jury

Toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens s'engagent remarquablement au service d'une cause ou de personnes.

Pendant le confinement notamment, des jeunes apportaient les courses aux personnes plus âgées, des personnes cousaient des masques pour leurs voisins, des étudiants ouvraient une épicerie solidaire pour leurs camarades...

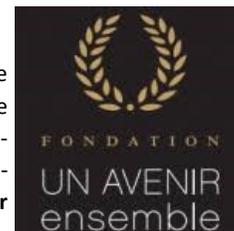
« Ce sont, toutes et tous, nos *Prodiges de la République.* »

Un **Guide des porte-drapeaux et associations patriotiques** vient d'être édité à l'initiative du DMD adjoint, notre Compagnon Lieutenant-Colonel **Philippe Barot**, l'ONAC et la Ville de Rennes (64 pages).

Ce document opère aussi un focus notamment sur l'ONM 35. Bel outil qui sera pareillement très utile comme guide-répertoire pour les élèves des classes "mémoire".

Un Avenir ensemble

Notre Compagnon et amie **Solange Deloustal**, membre de notre Section 35, ancienne Directrice des services de l'éducation nationale de la Mayenne (par ailleurs membre de la SMLH 35 et Vice-Présidente des Palmes Académiques 35), vient d'être chargée d'apporter son concours à la coordination de l'opération "**Un Avenir ensemble**" dans notre Département



Elle souhaiterait sensibiliser les membres de la section. Un courrier leur a été adressé.

Très belle action méritant d'être indiscutablement soutenue d'engagement vers les jeunes. Roland, Christian, Patrick, Philippe (Guillemin), Marcel, Philippe (Gagnadre) pourront l'attester. Bravo et vifs remerciements encore à eux.

Opération "Les Prodiges de la République"

Notre président de section a été convié à participer au jury de l'opération "les Prodiges de la République".

Cette opération, portée par Madame la Ministre déléguée en charge de la Citoyenneté, Mme Marlène Schiappa, a comme objectif de récompenser des Françaises et Français méritants, de moins de 30 ans (sauf exception) qui se sont illustré(e)s par leur engagement pour la société.

Pour nous permettre de connaître ces Prodiges d'Ille-et-Vilaine, une plateforme numérique permet à tous de proposer le nom d'un citoyen ou d'une citoyenne en précisant l'action que cette personne a su mener, de façon engagée, au service d'une cause ou de personnes (prodigesdelarepublique.fr). Le jury définira les Prodiges retenus, ces derniers seront reçus par M. le Préfet. Enfin, un ou une Prodiges représentant le département sera accueilli(e) par la Ministre chargée de la Citoyenneté au ministère de l'Intérieur, avec ses homologues des autres départements.

La sélection des Prodiges est faite par un jury composé de 10 personnes au plus, représentant les services de l'Etat, le monde associatif et les collectivités. Ce jury s'est réuni le **mardi 9 février sur le site de la préfecture de Beauregard.**

Avec l'opération des Prodiges de la République, le Gouvernement souhaite récompenser des Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société.

Chaque département désignera, par ailleurs - la parité sera respectée - un ou une Prodiges de moins de 30 ans (sauf exception) qui sera récompensé par un **chèque de 500 euros**, au cours d'une cérémonie présidée par la ministre au ministère de l'Intérieur, à **reverser à l'association locale de son choix** afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté.

Campagne de recrutement 2021

“**Grenelle du recrutement**” : L’ANMONM (32 000 membres) va organiser ce Grenelle pour relancer les recrutements et faciliter la fidélisation au sein de nos **120 Sections** de Métropole, d’Outre-Mer et de l’étranger. Un programme de **communication** sera mis en œuvre sous l’impulsion de la Commission nationale chargée de la Communication dont fait partie notre Président départemental .

Le **renouvellement de la cotisation** est à retourner avec le règlement à notre Trésorier **Arnaud KERRAND** (4 rue Jacqueline Auriol 35000 VITRE) . Il importe que nous soyons assurés de votre fidèle soutien.

Le montant de la cotisation 2021 est fixé à 33 €.

Montant dû :

- ◆ avec l’abonnement à la revue nationale *Le Mérite* 43 €
- ◆ sans abonnement 33 €

Feuille de route 2021-2023 de l’ANMONM LES DIX PRIORITÉS

- ◆ **Entretenir** des relations privilégiées avec la grande chancellerie et s’appuyer sur les valeurs de l’ANMONM : honneur, civisme, entraide, mémoire.
- ◆ **Sensibiliser** les institutions et les pouvoirs publics au rôle et aux actions de l’ANMONM à tous les niveaux. Développer en particulier des partenariats avec les préfets, les collectivités et les élus.
- ◆ **Intervenir** auprès des différents médias locaux et nationaux pour entretenir une image de l’ANMONM conforme à la réalité. Les rencontrer et susciter des collaborations suivies.
- ◆ **Valoriser** cette image auprès du grand public par tous les moyens adéquats : participation aux cérémonies, opérations de communication, manifestations publiques ou privées...
- ◆ **Développer** des relations fondées sur l’intérêt réciproque aux niveaux national et local avec les associations de décorés de la Légion d’honneur (SMLH), de la Médaille militaire (SNEMM) et des ordres ministériels, pourrait constituer un levier de développement fort pour l’ANMONM. (Actions communes, mutualisation des moyens, etc.).
- ◆ **Cibler** les jeunes générations : partenariat privilégié avec l’Éducation nationale, mise en oeuvre de la collaboration avec les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers), valorisation des prix du civisme et de l’éducation citoyenne nationaux et départementaux et de leurs lauréats, parrainage *Un Avenir Ensemble*, recherche de nouvelles cibles.
- ◆ **Conduire** des actions en faveur de la Mémoire auprès de l’ensemble de la population, notamment les jeunes. Créer une commission nationale permanente ANMONM, une plaquette ANMONM. Être présents aux cérémonies. Créer des actions communes avec les associations spécialisées dans le devoir de mémoire. Organiser des conférences. Intervenir au sein des organes décisionnaires (ONACVG).
- ◆ **Maintenir** l’ANMONM présente et visible auprès de ses membres en activité (unité, convivialité, participation, proximité), *a fortiori* en difficulté (maladie, handicap, épreuve, grand âge) et veiller aux relations inter-sections.
- ◆ **Nous engager** - et le faire savoir - dans de grandes causes nationales (campagne, entraide, catastrophe) et des événements locaux en rapport avec les valeurs de l’ANMONM.
- ◆ **Faire adhérer**, faire adhérer, faire adhérer ! Cibles : les nouveaux nommés et promus annuels, les ex-membres, les décorés anciens non-membres, les résidents de passage et ceux qui ignorent l’existence de l’ANMONM, etc.

Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d’Algérie

Le rapport de l’historien Benjamin STORA, sur les « **questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d’Algérie** », avait été commandité en juillet 2020, par le Président de la République, souhaitant s’inscrire dans “une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algériens”. Il a été remis le 21 janvier dernier.

Le travail de l’historien n’était pas facile, car vu des soldats, des officiers, des immigrés, des harkis, des pieds-noirs et des Algériens nationalistes, l’angle ne peut pas être le même. Ce rapport souligne que la guerre d’indépendance algérienne fut, avec celle d’Indochine, la plus dure guerre de décolonisation française du XXe siècle. Or, il apparaît que le passé colonial et la guerre d’Algérie, constitue désormais en France l’un des points de cristallisation de la réflexion autour de l’« **identité nationale** », au sein d’une société française éminemment diverse dans ses origines.

Au terme de son rapport, Benjamin Stora préconise parmi **22 recommandations**, la constitution d’une **Commission « Mémoires et vérité »** chargée d’impulser des initiatives communes entre la France et l’Algérie sur les questions de mémoires. Un **secrétariat général** sera chargé d’assurer la mise en œuvre et le suivi des décisions prises par cette commission. On peut relever également : la poursuite de commémorations, la parole de témoins, l’organisation en 2021, un colloque international dédié au refus de la guerre d’Algérie par certaines grandes personnalités.

Il appartient à chacun d’entre nous, en lisant ce rapport, de se **faire sa propre opinion sur un sujet délicat**, qui mérite d’être traité avec mesure ; **l’Histoire n’est pas une science exacte**, mais toutes les personnes de bonne volonté, doivent concourir à la recherche de la vérité la plus objective que possible.

De notre Compagnon **Christian GAL**
Administrateur de la FPIG



Les 49 nouveaux promus au 1er Janvier 2021

LE BIGOT, née CAROF Haude
 RABÉ, née GICQUEL Claire, Isabelle
 GIBOIRE Claude
 CHALLAN-BELVAL Eric
 LEVREL Harold
 PAISANT-BÉASSE Anicette
 LEMERCIER Laurence
 BOURGET Dominique
 CANEROT Michel
 LEFORT-OGER Rose-Marie
 NICOLAS Benoît T
 HUAL née FEBVRE Nolwenn
 LOUIS Marie-Geneviève
 BURLLOT THUAL Sophie
 CASANOVA née PIQUET Lucette
 KONTZLER Yannick
 KNOWLES Isabelle
 BONDIGUEL René
 LEVILLAIN née LE JANNU Nathalie
 SIMON née MARZIN Nicole
 JOLY Pascale
 PAUTREL Louis
 BOUGY Pascal
 CADORET Véronique
 CANTERO Stéphane
 MERCIER Sophie
 MULLER Corinne
 SOUSSET Véronique
 EVEN Anne-Yvonne
 ARRIBART Sébastien
 COLOMBEL Serge
 DARTOIS Olivier
 LÉGIER-VASSARD Anne-Sophie
 LORCY Goulwen
 PETITEAU Sandra
 PIALOUX Tanneguy
 PIERMÉ COLOMBEL Nathalie
 VIVIÈS née FRESNEAU Anne
 DUFOUR Eric
 HOSCAR née BOUCHARNY Christèle
 REVEST Matthieu
 ROUDAUT née RENAIS Sylvie
 CRANCE Jean-Virgile
 LIEURE Anne
 BOUCHER Karine
 Gorregues Elodie
 ELOY Marie
 LEGENDRE Jean-Paul

Des nouvelles de nos compagnons



Sylvain Monier, notre Compagnon, membre du Comité Directeur, Proviseur du Lycée professionnel Charles Tillon de Rennes, animateur de notre Atelier "actions vers la jeunesse" et de l'opération expérimentale "Un défi pour ma Cité" a été fait **Chevalier des Palmes Académiques**. Juste récompense pour un investissement signalé. On se rappelle que c'est notre ami le Pr **Michel Nusimovici** qui lui avait remis, à Bel Air (Tinténiac) les insignes de Chevalier de l'ONM

Robert Poirier, rennais, ancien champion de France, sportif de haut niveau, figure de l'Olympisme et de l'athlétisme français, ancien Directeur du haut niveau au sein de l'INSEP, ancien membre du Cabinet du Ministre des Sports, a siégé au CESER de Bretagne, inspecteur principal honoraire de la jeunesse et des sports, a bien voulu rejoindre notre Section. On s'en réjouit.

Claude Giboire, notre Compagnon, Président du Conseil de surveillance du Groupe rennais Giboire, promu *Officier* au 1er janvier, a eu la délicatesse de faire un don à notre Section.

Organisation : notre Compagnon, Secrétaire Général, **Jean-Claude Mordrelle** a souhaité, après 10 ans d'implication forte, passer le relais. Merci à lui pour tout le travail minutieux et toujours de qualité fourni. Nous aurons à pourvoir ce poste à l'automne.

Patrick Lefebvre-Dupuy et **Sylvain Monier** prennent en charge "Le Ruban Bleu" et la « Lettre d'information de l'ANMONM 35 »

Joëlle Le Gall et **Maurice Garnier** sont remerciés de leur précieux et efficace concours aux numéros précédents du « Ruban Bleu »;

Joëlle Le Gall prend en charge la coordination de nos Assises de l'an prochain.

Les 49 nouveaux promus au 1er Janvier 2021 : 3 Officiers—46 Chevaliers

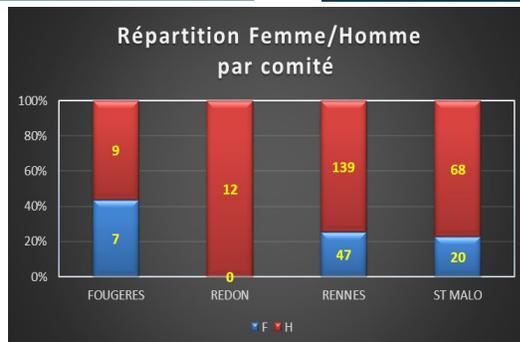
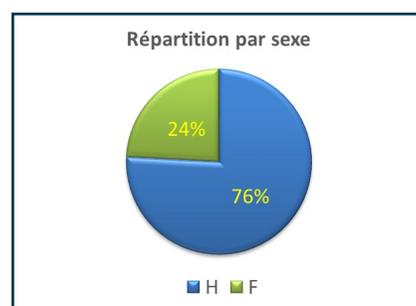
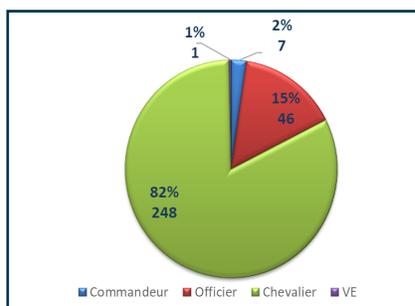
Vous les connaissez ? Incitez les à nous rejoindre.

Nos **4 Vice-Présidents territoriaux** (Roland, Maurice, Eric et Michel R.) ont pris contact avec ces promus. De son côté, **Michel Poignard** a écrit à chacun d'entre eux pour les convier comme à **Louis Pautrel**, Maire du Ferré, Président des Maires ruraux d'Ille-et-Vilaine, Vice-Président de l'Association des Maires ruraux de France.

De nouveaux Compagnons nous ont déjà rejoints :

Jean-Virgile Crance, Premier adjoint au Maire de Saint-Malo

Yannick Kontzler, président fondateur AFL AR ZENITH,



Réflexions sur l'éthique

Notre Compagnon, Me **Michel POIGNARD**, Docteur en Droit, Chargé d'enseignements, a donné une conférence, le 9 février dernier, devant des Officiers Elèves des Ecoles Militaires de St Cyr Coëtquidan, sur l'éthique.

Le « *Ruban Bleu n°41* » reprendra les termes de cette riche intervention. Deux axes y sont privilégiés dans ses réflexions:

- ♦ *l'éthique, exigence au cœur de notre société ;*
- ♦ *l'éthique, interdisciplinarité de la matière.*

A l'issue de cette intervention, une série de questions-réponses a nourri les échanges avec les Officiers Elèves : . **valeurs et principes ; - éthique : vertus/limites ?;—éthique : guide ou éthique prétexte ? ; - fin et moyens : quelle place pour l'éthique ?** -

Quelles limites fixer à l'homme augmenté comme au soldat augmenté ? - Quelle incidence en raison de la chaîne nouvelle des augmentations de l'immixtion d'un 4^{ème} acteur, d'une nouvelle figure, le médecin-biologiste s'intercalant aux côtés des 3 premiers, le soldat, l'ingénieur, l'Officier Général ?.- Quel statut juridique comme « arme » au soldat augmenté, au sens de la Convention de Genève de 1980 (Convention sur certaines armes classiques CCAC) ?- avec l'évolution constante des sciences et des techniques, les progrès de la bioéthique, le nouvel ordre mondial, la globalisation et la massification, la nouvelle gouvernance de nos organisations, la cyberdéfense, la guerre électronique, la robotisation, l'uberisation, l'intelligence artificielle : quelle place réservée à l'humain ? Quel devenir pour l'exigence éthique ?

La discussion s'est terminée par une réflexion autour du **courage (valeur/vertu)**.

Atelier "Relations avec élus des territoires"

Rapporteurs : Michel Renoul, Vice-Président honoraire de la Communauté d'Agglomération de Redon et Pierre Levieil, Président de l'ADAMA 35

Un constat : le lien sur le terrain entre élus locaux et notre Ordre s'avère capital puisqu'il s'agit bien de concourir à faire vivre la démocratie tout en veillant à promouvoir la permanence des idéaux républicains de la citoyenneté à la solidarité, du respect des différences au bien vivre ensemble, de l'incitation à l'engagement désintéressé pour le collectif à la lutte contre les incivilités, de la participation des différents acteurs de la vie locale à la mobilisation comme à l'appui sur l'intelligence collective.

Les premières pistes. Elles sont au nombre de 6 et doivent se combiner :

- former à la citoyenneté grâce aux conseils municipaux des jeunes et aux comités de quartier comme aux commissions extra-municipales en jouant la carte de l'adhésion implication dans la cité

- revisiter les commémorations pour davantage associer les jeunes générations au

devoir mémoriel ainsi qu' à la veille contre toute forme de discriminations de race, de religion ou de communauté;

- renforcer les liens entre élus et enseignants tout comme entre élus et Délégation militaire départementale (DMD) sur des objectifs liés à la pédagogie de l'engagement citoyen, républicain, responsable et solidaire;

- proposer à l'Association départementale des Maires (l'AMF) la constitution d'un groupe de travail sur "*Citoyenneté et Républicaine au quotidien*" associant des membres de l'ONM;

- privilégier l'ancrage du Sous-Préfet d'arrondissement comme relais pour faire vivre encore davantage la dynamique et l'idéal républicain notamment à travers les festivités de la fête nationale du 14 juillet ou lors de la Journée de l'Europe;

- militer pour que dans le futur SNU universel et obligatoire des membres de l'ONM, anciens élus ou responsables associatifs, soient impliqués dans les modules de sensibilisation "*sens de l'engagement*", "*valeurs républicaines*", "*civisme/civilité/citoyenneté*"



Unamur.be



Le Comité directeur de la Section d'Ille-et-Vilaine

Président d'honneur : Monsieur Emmanuel Berthier

Préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest,
Préfet du département d'Ille et Vilaine (hors classe)

Président	Me Michel POIGNARD	06 08 98 00 91	
Premier Vice-président et Vice-Président chargé du comité de Saint-Malo	Roland OFFERLÉ	06 73 12 14 26	
Vice-président chargé du comité de Rennes	Me Éric DELPERIER	06 10 90 06 32	
Vice-président chargé du comité de Fougères-Vitré et des voyages	Maurice GARNIER	06 71 00 02 97	
Vice-président chargé du comité de Redon et des relations avec les collectivités territoriales	Michel RENOUL	06 58 15 00 31	
Secrétaire général et chargé de l' interdépartementalité	Jean-Claude MORDRELLE	02 99 48 45 05	
Secrétaire générale adjointe	Marie-Françoise BOCQUET	06 18 44 45 98	
Trésorier	Arnaud KERRAND	06 88 82 06 58	
Membres du comité			
Chargé des relations avec le monde de la santé	Dr Louis-Jean CALLOC'H	06 51 74 58 55	
Chargé du mémoriel et des relations avec le monde combattant	Christian GAL	06 82 12 63 77	
Chargée des questions de solidarité et d'entraide	Joëlle LE GALL	06 61 46 02 43	
Rédacteur en chef du Ruban bleu , de la Lettre d'information de l'ONM 35 et chargé des relations avec le siège pour la revue Le Mérite	Patrick LEFEBVRE-DUPUY	06 62 63 68 38	
Rédacteur en chef délégué du Ruban bleu et chargé des actions jeunesse	Sylvain MONIER	06 87 35 37 80	
Chargée des relations avec le monde des entreprises	Anne-Marie QUEMENER	06 14 09 93 58	
Porte-Drapeaux			
Luis GIRON ORTIZ	06 28 32 38 76	Detty DELAUNAY	06 68 82 58 12
Jean LEBLAIN	06 87 13 97 62	Emile REBILLON	02 99 95 06 77
Membres honoraires			
Patrick de BEAUCHAMP	06 73 29 00 76	Jacques LE MEUR	06 07 99 87 39
Édouard MARET	06 42 45 69 01	Michel NUSIMOVICI	07 55 54 93 13
Yves PAUTHIER	06 77 22 31 22	Annick PELVÉ-COHEN	06 17 72 75 13
Yves TRÉHIN	06 11 33 15 64		

« Le Citoyen n'est pas consommateur.
C'est un producteur d'idées, de convictions, d'engagement, de solidarité. »

SERVICE NATIONAL UIVERSEL (SNU)

Avant-projet de CONVENTION ETAT et ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ONM (ANMONM)

Le Conseil des Ministres du **29 juillet 2020** a adopté un décret portant dispositions relatives au SNU, sur le rapport des Ministres de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Armées. Le dispositif se trouve appeler à remplacer la **Journée défense & citoyenneté** prévue à l'article L 111-2 du Code du service national. Le SNU – obligatoire à terme – s'articulera notamment autour d'un séjour de cohésion de 2 semaines visant à **"construire un vécu commun, à fortifier un socle républicain, la responsabilité et l'esprit de défense"**. Le décret entend reposer sur **"une mise en oeuvre partenariale"** avec pilotage mobilisant en particulier **"les partenaires associatifs"**.

Ce magnifique **chantier républicain au bénéfice de la jeunesse** doit être soutenu et relayé. L'appui sur les femmes et les hommes, membres de l'Ordre National du Mérite, s'avère justifié. **Une convention-cadre expérimentale** se trouve proposée à l'Etat (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement); le SNU étant géré par ce Ministère.

Me Michel Poignard

Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite

Section d'Ille et Vilaine

Directeur de publication :
Me Michel Poignard

Rédacteur en chef :
Patrick Lefebvre-Dupuy

Rédacteur en chef délégué :
Sylvain Monnier

contact@anmonm35.fr



ENTRE

D'une part, l'ETAT, représenté par Mme Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07;

D'autre part, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), représenté par M. Michel Lebon, son Président, Hôtel des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75700 Paris Cédex 07;

Exposé des motifs:

Appelé à succéder indirectement au service national, le dispositif du SNU a été présenté au Conseil des Ministres du 27 juin 2018 par le Premier Ministre avec pour finalité : **"un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et à transmettre le goût de l'engagement"**.

S'adressant aux jeunes filles et garçons de 15 et 16 ans, le SNU s'articule autour d'une phase de cohésion de 2 semaines et d'une mission d'intérêt général de 2 semaines

13 Départements de Métropole et d'Outre-Mer ont été le cadre, en juin 2019, d'une expérimentation. **5 objectifs** se trouvent assignés : **être acteur** de la citoyenneté; **transmettre** un socle républicain, **renforcer** la cohésion nationale, **développer** une culture de l'engagement, **accompagner** l'insertion sociale et professionnelle.

Le Conseil des Ministres du 28 août 2019 a adopté un projet de loi constitutionnelle pour rendre, à l'avenir, le SNU obligatoire et universel.

Un décret portant dispositions relatives au SNU a été adopté en Conseil des Ministres du 29 juillet 2020 retenant que dispositif interministériel, le Service National Universel, reposera sur une mise en oeuvre partenariale impliquant notamment les partenaires associatifs. La mise en oeuvre est programmée progressivement pour une généralisation à l'horizon courant 2023/2024.

La 3ème et la 5ème des 7 thématiques concernent **"la citoyenneté et les institutions"**; **"la découverte de l'engagement"**

L'esprit animant le Service National Universel rejoint les préoccupations de l'Association Nationale des Membres de l'ONM réaffirmées lors du Congrès de Nîmes de juin 2019

Dans un contexte de fragilisation de notre Pacte républicain, toutes les énergies se doivent d'être activées aux côtés des Pouvoirs Publics pour faire vivre les principes de notre devise républicaine et défendre notre vouloir vivre ensemble. Pour la jeunesse – en quête de sens et d'idéaux – être accompagnée dans une dynamique permettant de recimenter notre Contrat social et d'aider à l'égalité des chances constitue un défi auquel notre génération doit s'imposer de répondre.

De ce qui précède, il a été convenu ce qui suit:

Article 1 :

L'Etat, représenté par Mme Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement et l'ANMONM, représentée par M. Michel Lebon, ont convenu de proposer une mise à disposition de membres volontaires de l'Ordre National du Mérite des centres d'accueil des sessions du SNU pour que ceux-ci animent, par leurs témoignages et réflexions, les modules **"citoyenneté & institutions"** et **"découverte de l'engagement"**.

Article 2 :

L'ANMONM s'engage à sensibiliser ses adhérents à cette opération bénévole, par le canal de ses Sections départementales, et à fournir aux autorités académiques et militaires des sièges des sessions une liste de volontaires avec leur profil. De même, une restitution des expériences sera transmise aux mêmes autorités.

Article 3 :

Une annexe relative aux modalités pratiques d'organisation et de fonctionnement est établie par les services du Ministère en lien avec les Rectorats d'Académie, les Directions Régionales déconcentrées chargées de la Jeunesse et les Commandements des Zones de Défense et de Sécurité afin de répondre par un accompagnement approprié de représentants de la société civile à la mise en oeuvre dans la Nation du SNU.

Article 4 :

La présente convention fera l'objet d'un renouvellement au terme de la première année d'expérimentation qui suivra sa signature

La Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement, Sarah El Haïry
Le Président de l'ANMONM, Michel LEBON

Fait à Paris, le